

Saleux infos

Bulletin N° 2 – FÉVRIER 2017

SOMMAIRE

UNE PSYCHOLOGUE

BENNE A DECHETS VERTS

CARTE NATIONALE
D'IDENTITE

FIBRE OPTIQUE

REVISION DU P.L.U.

SAPSA BEDDING

SEMI-MARATHON « LA
COULEE VERTE »

TRAVAUX VOIRIE

INCIVILITES

RENOVATION DE
L'HABITAT

INSCRIPTIONS A L'ECOLE

LA BOITE A LIRE

ENTRETIEN DES ESPACES
PUBLICS

TRI DECHETS

PICARDISANTS

OUVERTURE DE LA
PECHE

CARNAVAL DES ENFANTS

CONCERT DE PRINTEMPS

SUPER LOTO

FOOTBALL CLUB DE
SALEUX

SOIREE THEATRE

DES MODIFICATIONS

Installation d'une psychologue dans notre commune

Nous avons appris que madame BEUVAIN Magali, psychologue clinicienne libérale s'est installée récemment au n° 21 rue du Docteur Niquet à Saleux. Son activité d'obédience psychanalytique se complète par une formation en systémique. Elle peut accueillir les patients en consultation individuelle ou familiale. Elle ne reçoit que sur rendez-vous. Pour ce faire il faut téléphoner au 06.85.39.48.86

Installation permanente de la benne à déchets verts

Amiens Métropole a décidé de laisser, de façon permanente, la benne à déchets verts. Il vous est donc possible de déposer des déchets verts toute l'année. Cependant, des horaires sont appliqués pour accéder à cette benne puisque le portail des services techniques sera ouvert :

Période estivale : du 1^{er} avril au 31 octobre : de 8 h. 30 à 17 h. en semaine et de 9h. à 17 h. le samedi.

Période hivernale : du 1^{er} novembre au 31 mars : de 8 h. 30 à 17 h. en semaine uniquement.

Le dimanche l'accès à la benne n'est pas possible. En cas de besoin urgent, il convient de se rendre à la déchetterie de Saint Fuscien.

Carte nationale d'identité – Un changement important.

En mars, le traitement des demandes de carte nationale d'identité sera resserré : seules les mairies possédant un dispositif de prise d'empreintes digitales pourront instruire, puis délivrer les C.N.I. Officialisée par un décret du 28 octobre 2016, la mesure répond à un enjeu de sécurité des titres

Cette mesure a provoqué l'ire de nombreuses communes dépossédées à nouveau d'une compétence mais aussi et surtout parce qu'elle a créé une « complication » de plus « pour les citoyens dans leurs démarches au quotidien ».

La mairie de Saleux n'est pas équipée de ce dispositif et ne pourra plus répondre aux demandes.

A compter du 13 mars 2017, il ne nous sera plus possible, en mairie de Saleux, d'accepter une demande de CNI papier. Cependant, comme une partie de nos administrés rencontre encore aujourd'hui des difficultés pour accéder aux avantages de l'offre numérique, la préfecture et les sous-préfectures vont mettre en place, dès le 1^{er} mars, un point d'accueil numérique qui va permettre aux usagers, avec l'appui d'un agent, d'effectuer leurs démarches en ligne pour ce qui concerne les cartes d'identité (pré-demande en ligne), les cartes grises, les permis de conduire, et les passeports.

La mairie pourra aussi offrir la pré-demande en ligne de la carte nationale d'identité et du passeport mais dans des conditions qui restent à définir dans un avenir très proche.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que possible et notamment par l'intermédiaire de notre site internet ou sur notre prochain bulletin.

Le déploiement de la fibre optique : Quelques réponses à vos questions....

De nombreux administrés nous interrogent régulièrement pour connaître l'évolution du déploiement de la fibre optique dans notre commune.

Des réponses leur ont été apportées dans :

1/ Le bulletin municipal de janvier 2017, à la page 3, rubrique « **Par Orange** ». C'est bref et très insuffisant mais nous n'avons aucune autre information.

2/ Le JDA 825 de la semaine du 25 au 31 janvier 2017. Il y a trois pages d'informations (page 10.11.12) et la partie Saleux figure à la page 12.

Ces documents ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune à la fin janvier. Encore faut-il lire ces documents d'informations lorsqu'ils vous sont distribués.

Nous ne manquerons pas de communiquer lorsque nous aurons d'autres informations mais dans l'immédiat il est inutile de venir obtenir des élus saleusiens les informations qu'ils n'ont pas.

Pour celles ou ceux qui n'ont pas le JDA 825, ils peuvent obtenir une photocopie des pages concernées en s'adressant au secrétariat de la mairie.

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

La commune va s'engager dans une démarche de révision générale de son plan local d'urbanisme. Le P.L.U. en cours date de 2004 et n'est plus en concordance avec l'évolution des divers textes des lois et règlements relatifs à l'urbanisme et notamment le schéma de cohérence et d'orientation territoriale.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que la décision sera prise d'engager cette procédure et tout au long de la démarche. Les personnes intéressées pourront se manifester et faire part de leurs souhaits ou intentions.

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29
(8h00)

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : www.saleux.fr
Email : mairie@saleux.fr

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain matin

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances
En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

SAPSA BEDDING

Le site de SAPSA BEDDING a été vendu à une société amiénoise. Le nouveau propriétaire n'a pas encore manifesté ses intentions mais étant donné que l'outil industriel a été totalement démantelé, il ne sera plus question d'accueillir une entreprise industrielle ou plusieurs. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier.

La révision prochaine de plan local de l'urbanisme dont il est question ci-dessus permettra d'envisager une nouvelle destination aux parcelles constituant le site de SAPSA BEDDING.

Le semi-marathon de « La Coulée Verte ».

Le dimanche 19 mars 2016 se déroulera le semi-marathon de « La Coulée Verte » Salouël-Neuville les Loeuilly-Salouël. Cette course pédestre sera qualificative pour les championnats de France de semi-marathon (label régional). Elle traversera notre commune par la rue Jean Catelas à l'aller et au retour. Il s'agit de la 9^{ème} édition.

Pour tout renseignement vous rendre sur le site www.espritrun.fr. L'heure de départ de la course est fixée à 10 heures à Salouël.

S'agissant d'une course en circuit fermé, la circulation et le stationnement seront interdits rue Jean Catelas sur toute sa longueur le dimanche 19 mars 2017 de 09 heures à 12 heures 30.

Un arrêté municipal interdira le stationnement et la circulation ce jour-là dans le créneau horaire indiqué ci-dessus

Travaux de voirie rue Jean Catelas : perturbations de la circulation et du stationnement.

D'importants travaux seront réalisés sur Jean Catelas de l'intersection de cette rue avec la rue Roger Salengro jusqu'à hauteur de la mairie dans l'ordre suivant :

-Phase 1 : Depuis le 20 février, une entreprise procède au remplacement des branchements d'eau en plomb.

-Phase 2 : Viendront ensuite l'enfouissement des réseaux.

-Phase 3 : Suivront l'aménagement des trottoirs puis la réalisation de la voie de roulement pour clôturer le tout.

Un premier arrêté municipal a été pris pour réglementer la circulation et le stationnement pendant le remplacement des branchements. Il est affiché en mairie mais figure aussi sur le site Internet de la commune. D'autres le seront et la communication publique interviendra immédiatement. Ces travaux dureront jusqu'à l'automne avec des interruptions entre chaque phase.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution du chantier notamment par l'intermédiaire du site Internet de notre commune.

Ces incivilités qui persistent.....Il est déplorable de constater que :

---Des rouleaux complets de sacs en plastic (biodégradables) installés dans les boîtes destinées à recevoir les excréments des chiens sont volés dans certaines boîtes au fur et à mesure qu'ils sont installés. Ces rouleaux ont un coût assez élevé surtout qu'ils correspondent à la réglementation nouvelle puisqu'ils sont biodégradables.

Faut-il supprimer le réapprovisionnement de ces boîtes et, ainsi, sanctionner les autres maîtres qui utilisent ces sacs avec parcimonie ?

Faut-il mettre un cadenas et donc engager des frais supplémentaires pour la commune ?

---Quelques maîtres de chiens domiciliés dans les environs de l'école Joliot Curie ont « décrétés » d'utiliser les parties engazonnées ou les parterres de fleurs récents en bordure du grillage de la nouvelle cantine scolaire pour conduire leur(s) chien(s) afin qu'il fasse ses besoins. C'est ainsi que nous pouvons constater un grand nombre d'étrons. « Bravo » pour la propreté ! « Bravo » pour l'hygiène ! « Bravo » pour le respect d'autrui et surtout des enfants qui fréquentent cette école et la cantine scolaire ! »

Décidemment, ces incivilités commises par des adultes (selon des témoignages) confirment ce que nous savions déjà, à savoir que certains n'ont rien à faire du respect des règles de vie les plus simples et n'ont pas l'intention de participer à l'effort fait par la municipalité et la plupart des administrés pour conserver propre notre commune.

Les policiers municipaux ne manqueront pas de verbaliser s'ils viennent à constater ces méfaits car ce ne sont pas des incivilités mais biens des infractions à la loi (vol pour les sacs et non-respect d'un arrêté municipal pour les chiens).

Personnellement, je ne manquerai pas d'interpeller, comme je l'ai déjà fait, ces personnes et au besoin je porterai plainte à leur rencontre, s'il le faut. (Signé : Ernest CANDELA).

Plateforme de la rénovation Amiens Métropole

Vous voulez économiser de l'argent en rénovant votre logement pour obtenir plus de confort avec moins de dépenses, Amiens Métropole vous accompagne dans votre projet de rénovation. C'est un service gratuit qui est mis à votre disposition.

Renseignements : 03.22.97.41.41 ou contact-renovation@amiens-metropole.com ou www.pass-renovation.amiens.fr

De plus, monsieur Quentin RACINE, animateur Plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat tiendra une permanence en mairie de Saleux le jeudi 23 mars 2017 de 16 heures 30 à 18 heures 30. Il pourra vous informer gratuitement et de manière neutre sur les aides à la rénovation et les dispositifs d'accompagnement (aides ANAH, Picardie Pass Rénovation, Crédit d'impôt, Eco prêt à taux 0, CEE etc...)

Cette permanence est ouverte à tous et sans rendez-vous.

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2017/2018

Dès la reprise qui suit les vacances d'hiver, les parents qui veulent inscrire leur enfant peuvent rencontrer Monsieur Piérard, le Directeur, le lundi à l'école Joliot-Curie (sur le temps scolaire). A partir du 27 mars l'inscription se fera à l'école maternelle le mardi matin. Les enfants nés au cours du premier trimestre 2015 pourront être admis en fonction des places disponibles.

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29
(8h00)

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : www.saleux.fr
Email : mairie@saleux.fr

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain matin

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances

En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

A propos de la boîte à lire

L'installation de quelques boîtes à lire dans des communes volontaires avait pour principal objectif la redynamisation du rôle de passeur dévolu au livre, le livre confronté de nos jours à la concurrence des moyens modernes de communication et d'information. Cela fait pratiquement 8 mois que cet outil trône devant le centre multiactivité, à proximité du parc municipal. Les premiers bilans sont satisfaisants et amènent les instigateurs du projet à envisager un développement sur d'autres communes de la métropole, demandeuses d'une telle offre.

En ce qui concerne Saleux et pour pérenniser le système, il n'est pas inutile de rappeler ce que n'est pas la boîte à lire ; un lieu où déposer un stock de livres dont on ne sait pas quoi faire, dont on souhaite se débarrasser. La démarche positive serait plutôt : j'ai fait une lecture que j'ai envie de partager ; je dépose le livre dans la boîte à lire où je trouverai peut-être un ouvrage qui m'intéressera et que j'emporterai.

Entretien des espaces publics

Depuis trois ans la commune est entrée dans une démarche volontaire de réduction des phytosanitaires. Nous avons bien souvent communiqué sur ce sujet ainsi que sur la Charte d'entretien des espaces publics qui s'y rapporte. L'objectif partagé par toutes les communes qui s'engagent dans cette action est la préservation de la ressource en eau, des milieux aquatiques et la santé publique. La loi Labbé, en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2017, encadre de façon très stricte l'entretien des espaces verts, voiries et espaces de promenade. La mise en place progressive de méthodes alternatives aux produits phytos (désherbage mécanique et manuel, entretien raisonné, fauchage différencié...) réclame plus de travail, plus de compréhension aussi de la part des professionnels mais également de votre part. Il est bien évident que nous sommes tous concernés par le problème et tous acteurs de la démarche. Ainsi, un particulier qui voudrait nettoyer devant chez lui ou contre son mur jouxtant le trottoir en pulvérisant des produits chimiques, serait en contradiction avec la politique d'entretien communal et nuirait à l'intérêt général. Pour réussir il nous faut **agir tous dans le même sens**, celui qui préservera l'environnement et ses ressources

Le guide du tri d'Amiens Métropole

La nouvelle version du guide du tri vient de paraître. Il a fait l'objet d'une distribution dans toutes les boîtes aux lettres au cours de la semaine 7.

Picardisants, un rendez-vous à ne pas manquer

La 5^e veillée picarde se déroulera **le mardi 28 février à partir de 20 heures** dans la salle André Chauvin. Cette soirée dédiée à la langue picarde est une occasion pour les amateurs de se plonger dans les délices de notre langue régionale. Chaque année vous êtes nombreux à montrer votre attachement à la Picardie en venant assister au spectacle proposé par *chés diseus d'Saleux et Picardiment-vôtre*. Nous vous attendons encore cette année pour réussir une soirée chaleureuse, pittoresque et conviviale à l'écoute des nouveaux textes et des chansons consacrés aux Picards et à la Picardie.

L'association « La Truite commune de Saleux » vous invite à

Venir découvrir le plaisir de la pêche ! Ouverture de la pêche le samedi 11 mars 2017 avec repas offert aux adhérents au parc municipal de Saleux. Le prix de l'adhésion annuelle à l'association est de : Adulte 35 € # enfants de 11 à 16 ans : 18 € # enfant moins de 11 ans : 5 € - gratuit pour tout enfant de moins de 11 ans d'un parent pêcheur.

Les cartes de pêche de la fédération sont en ventes au café le Bacchus ou chez M.BENOIT Alain au n° 06.79.81.04.17
06.79.81.04.14.

CARNAVAL DES ENFANTS

Le Comité des fêtes de Saleux organise
le Carnaval des enfants
le mercredi 8 mars.

Rendez-vous à 14 heures à l'Espace Eugène Viandier

Si le temps le permet, un petit tour dans Saleux sera organisé, Suivi du spectacle « Les Confiseries » puis « La mini disco ». Un goûter confectionné par nos soins sera servi pour clôturer cet après-midi

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29
(8h00)

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : www.saleux.fr
Email : mairie@saleux.fr

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain matin

Concert de printemps avec l'Harmonie de Saleux

La manifestation prévue et annoncée le samedi 11 mars a été déplacée au **dimanche 12 mars à 15 heures** dans la salle Espace Eugène Viandier. Les organisateurs prient les fidèles auditeurs de ne pas leur tenir rigueur pour ce contre temps et espèrent les voir toujours aussi nombreux à venir encourager les musiciens le dimanche 12 mars après-midi.

L'école de musique fête un anniversaire

A l'occasion de sa dixième année d'existence, Préludietto crée l'évènement en organisant un concert qui réunira trois classes d'orchestre : celle de Boves, celle de Quevauvillers et naturellement celle de Saleux. A l'issue de leurs prestations, les trois groupes se rassembleront pour jouer ensemble. Ne ratez pas l'occasion de venir encourager tous ces jeunes musiciens ; des applaudissements nourris seront pour eux le meilleur des encouragements à poursuivre leurs efforts sur la voie de la musique. Notez bien la date car une erreur est intervenue dans le calendrier des manifestations paru en janvier :

dimanche 2 avril à 14h 30 ; salle André Chauvin

SUPER LOTO QUINE A SALEUX

Le samedi 18 mars 2017 à 19 heures 30 (ouverture des portes à 16h30), un SUPER LOTO QUINE est organisé par l'Association de jumelage Saleux/Mögglingen à l'Espace Eugène Viandier.

Plusieurs tombolas – vitrine à 3,50 € - Bingo 2€/pièce et 5€ les trois. Bons d'achats (25 € - 50 € 75 €) –

Nombreux lots : Réfrigérateur – Vélo mixte Bitwin – Téléviseur écran plat – Micro-onde – Centrale vapeur – Cuiseur multi-fonctions – Aspirateur sans sac – Pompe à bière – Lecteur Blue ray.....

Bons d'achat de 100€ et 50 € - 2 cartons spéciaux à 3 € - 1 Tablette tactile – 1 bon d'achat de 150 €

Entrée gratuite – buvette et restauration sur place – Pour tous renseignements complémentaires et réservations, s'adresser au 03.22.33.03.26 – 06.09.79.74.83

Le Football Club de Saleux organise un repas dansant

Le samedi 25 mars 2017 à l'Espace Eugène Viandier à Saleux à partir de 19 heures.

Menu : Couscous – dessert – 1 apéritif offert – Tarif 20 € mais 10 € pour tout enfant de moins de 12 ans.

Renseignements et inscriptions auprès de Monsieur LEROUX Jean-Paul : 0686138538

ou de monsieur DESANLIS Lionel : 0647767760

SOIREE THÉÂTRE

Le Comité des fêtes de Saleux organise **une soirée théâtre**

le samedi 1^{er} avril 2017 à 20 heures 30 à l'Espace Eugène Viandier.

One man show de « **Madeleine et Maurice** » dans « **L'amour vache.....** »

Buvette et douceurs à l'entracte

Adultes = 6 € – Enfants moins de 12 ans = 4 € - moins de 6 ans – gratuit

Informations et réservations au 03.22.90.92.68

-----oo0oo-----

Modifications à apporter au calendrier des fêtes distribué en janvier : *Le concert de printemps* de la musique municipale qui était programmée pour le 11 mars aura lieu le dimanche 12 mars à 15 heures. **La présentation des élèves de l'école de musique PRELUDIETTO** aura lieu le dimanche 2 avril à 14 heures 30 et non pas le 1^{er} avril. **Le riz à l'espagnol** organisé par les ACPG/CATM aura lieu le **dimanche 7 mai** et non le samedi 6. Enfin, il convient de barrer la ligne du **8 mai** relative au concours de pétanque organisé par PRELUDIETTO. Ce concours est reporté à une date ultérieure.

Visitez régulièrement le site internet de la commune www.saleux.fr pour prendre connaissance des informations diverses.

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique - Le 22 février 2017

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX

Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29
(8h00)

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : www.saleux.fr

Email : mairie@saleux.fr

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)

ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain matin

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances

En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.